

# Dynamiques et développement durable des territoires

Rapport de l'Observatoire  
des territoires 2008

# Éditorial

**A**vec cette nouvelle édition de son rapport national, l'Observatoire des territoires dresse un panorama extrêmement complet des dynamiques, mais aussi des disparités géographiques de notre pays.

*Ce nouveau portrait de la France et de ses territoires a été réalisé avec une triple ambition.*

*En premier lieu, l'analyse a été conduite, chaque fois que c'était possible, à l'échelle européenne, parce que la cohésion territoriale est un enjeu européen. La Présidence française de l'Union en a fait du reste une de ses priorités, et a pu capitaliser des avancées politiques concrètes en la matière.*

*Ensuite, le diagnostic s'appuie sur une mise en perspective temporelle. L'observation des tendances sur la longue période fournit des repères pour comprendre les mécanismes de développement des territoires et l'effet des politiques publiques d'aménagement du territoire.*

*Enfin l'analyse porte une attention particulière aux enjeux du développement durable. La réussite du « Grenelle de l'environnement », le développement d'une économie « verte » reposent sur la capacité des territoires à identifier leurs forces et leurs faiblesses et à se mobiliser.*

*Les territoires de la France révèlent, à travers ce rapport, des visages très contrastés.*

*Si au regard des régions européennes nos territoires connaissent un relatif dynamisme démographique, à l'échelle des régions françaises le déséquilibre s'accroît en défaveur en particulier du Nord et de l'Est. Du point de vue économique, la concentration géographique de la production de richesse tend à se poursuivre, tout en étant compensée par des mécanismes nationaux de redistribution territoriale puissants. Les économies régionales poursuivent leur ouverture aux marchés internationaux. Dans ce contexte, et a fortiori avec la crise économique, le renforcement de la compétitivité est plus que jamais une priorité.*

*L'observation des flux met en évidence l'existence de réseaux qui relient les grandes métropoles au sein du territoire national et à l'international, sur lesquels peuvent s'appuyer les activités de recherche et d'innovation. Le rapport pointe aussi le rôle fondamental des villes moyennes, qui est de nature à maintenir la cohésion territoriale. Ces villes jouent un rôle structurant pour l'accès à certains services : santé, enseignement supérieur, transports.*

*À une échelle fine, un rééquilibrage entre espace rural et espace urbain se confirme, même si ses causes sont multiples et créent des conditions de développement durable à moyen et long terme différentes : étalement urbain à travers l'influence croissante des villes, ou développement d'une forme d'économie résidentielle liée à l'installation de retraités ou au tourisme. Mais certains territoires connaissent des déséquilibres, démographiques, économiques ou sociaux, que la crise pourrait aggraver. Leur résorption implique la prise en compte de la dimension territoriale dans les politiques relatives aux domaines les plus vulnérables, comme le logement, la santé, l'accessibilité aux services.*

*Les politiques d'aménagement du territoire trouvent dans ce rapport la confirmation de leur importance. Plus que jamais, c'est à la recherche des facteurs d'attractivité, d'innovation, de cohésion sociale et de développement durable qu'elles doivent s'atteler.*

**Hubert Falco**

Secrétaire d'État chargé de l'Aménagement du territoire,  
auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Ce rapport a pour objectif de mettre en lumière les spécificités des territoires et leurs trajectoires, leurs disparités et convergences, pour fournir des repères utiles à la construction de stratégies de développement. À cet effet, les analyses privilégient le recul temporel pour distinguer les tendances lourdes des mouvements conjoncturels. Elles s'attachent également à identifier les flux et les liens entre territoires, pour évaluer leur interdépendance et identifier des systèmes fonctionnant à l'échelle infranationale ou internationale. Ces orientations, ainsi que les conclusions du rapport ont été débattues les 9 janvier et 11 septembre 2008 au sein du Conseil de l'Observatoire, qui les a validées.

- Le rapport a été réalisé sous la conduite d'Odile Bovar, conseillère auprès du Délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, responsable de l'Observatoire des territoires. Les travaux ont été menés dans le cadre d'un réseau de partenaires et d'experts. Nous remercions tous ceux qui y ont apporté leur concours.

- Cet ouvrage a bénéficié des conseils d'experts regroupés au sein d'un Comité scientifique:

Francis Aubert (ENESAD), Nadine Cattan (CNRS), Laurent Davezies (Université Paris XII), Hubert Jayet (Université Lille I), Bernard Morel (Insee), El Mouhoub Mouhoud (Université Paris IX Dauphine), Marie-Vic Ozouf-Marignier (EHESS), Martin Vanier (Université de Grenoble).

- Le comité de rédaction était composé :

- des membres de l'équipe de l'Observatoire : Karine Hurel, Marie-Hélène Kérouanton, Michel Le Marois(\*), Loïc Vinet ;
- d'universitaires, collaborateurs extérieurs : Marie-Fleur Albecker, Frédéric Gilli, Martin Kessler.

- Les personnes ci-dessous ont également participé à la réalisation de l'ouvrage, par des contributions ou la mise à disposition de données ou d'études :

Christophe Bernard(\*) (Diact), Philippe Bourgeois(\*) (Diact), Carine Burrigand (DREES), Emmanuel Caicedo (MEEDDAT – DAEI/SESP), Gilles Coester (Diact), Pauline Cuoq (Ensaë), Sophie de Ruffray (Université de Metz), Olivier Denert (MOT), Sébastien Dupuch (FO-IREs), Paul Esquieu (Men – DEPP), Karl Even (SESP), Claude Grasland (UMS RIATE), Marc Guigon (Diact), Jean-Luc Heller (DGCL), Michèle Jacquot (Men – DEPP), Yannick L'Horty et l'équipe du groupe Solstice (CEE), Florian Lezec(\*) (SESSI), Nadine Massard (Université de Saint-Étienne), Édouard Mathieu (Diact), Jacques Moreau (Ifen), Bernard Nanot, (Observatoire de l'énergie), Françoise Nirascou (Ifen), Dorothee Pageaud (Ifen), Véronique Paquel (Observatoire de l'énergie), Florence Puech (Université Lyon II), Patrick Redor (Insee), Stéphane Rican (Université Paris X), Patrick Sillard(\*) (Insee), Emmanuel Vigneron (Université Montpellier III), Vincent Vilcot (Ifen).

(\*)

*Pour ces personnes, l'organisme de rattachement correspond au poste qu'ils occupaient à la date de leur contribution.*

La cartographie Diact a été réalisée par Karine Hurel (Diact), la maquette de l'ouvrage par Sylvie Patte & Tanguy Besset. Ont également participé à la préparation éditoriale Sophie Buhniet et Muriel Thoin de la Diact.

## Liste des membres du conseil de l'Observatoire des territoires

(au 11 septembre 2008)

Décret n°2004-967 du 7 septembre 2004

L'Observatoire est présidé par le ministre chargé de l'Aménagement des territoires

et composé des membres suivants :

### Pour les administrations

- Pierre DARTOUT,  
*Délégué Interministériel à l'Aménagement  
et à la Compétitivité des Territoires – Vice-Président*
- Philippe CHOFFEL,  
*représentant le Délégué Interministériel à la Ville  
et au Développement social et urbain*
- Bernard MOREL,  
*représentant le Directeur Général de l'INSEE*
- Christophe MIRMAND,  
*représentant le Secrétaire Général du Ministère  
de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales*
- Jean-Luc HELLER,  
*représentant le Directeur général des Collectivités  
Locales du Ministère de l'Intérieur de l'Outre-Mer  
et des Collectivités territoriales*
- Françoise MAUREL,  
*représentant le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie  
du Développement Durable et de l'Aménagement  
du Territoire, en charge des Transports*
- Bruno TREGOUET,  
*représentant le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie  
du Développement Durable et de l'Aménagement  
du Territoire, en charge de l'Écologie*
- Étienne CREPON,  
*représentant le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie  
du Développement Durable et de l'Aménagement  
du Territoire, en charge du Logement*
- Michel EHRHART,  
*représentant le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche*
- Antoine MAGNIER,  
*représentant le Ministère du Travail, des Relations Sociales  
et de la Solidarité*
- Anne-Marie BROCAS,  
*représentant le Ministère de la Santé, de la Jeunesse,  
des Sports et de la Vie associative*
- Daniel VITRY,  
*représentant le Ministère de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

### Pour les élus et organismes partenaires

- Emile BLESSIG,  
*Député du Bas-Rhin*
- Jean PEPIN,  
*Sénateur de l'Ain*
- Éric ANDRIEU,  
*représentant l'Association des Régions de France*
- Yves KRATTINGER,  
*représentant l'Assemblée des Départements de France*
- Michel VERGNIER,  
*représentant l'Association des Maires de France*
- Marc CENSI,  
*représentant l'Assemblée des Communautés de France*
- Adrien ZELLER,  
*Président de la Commission Permanente du Conseil  
National de l'Aménagement du Territoire*
- Marcel BELLINOT,  
*représentant la Fédération Nationale des Agences  
d'Urbanisme*

### Pour les personnalités qualifiées

- Francis AUBERT,  
*Professeur d'Université*
- Jean-Louis CHAUZY,  
*Président de CESR*
- Yves FREVILLE,  
*ancien Sénateur*
- Claude GRASLAND,  
*Professeur d'Université*
- Robert SAVY,  
*Conseiller d'État honoraire*

Le lecteur pourra se référer au site de l'Observatoire des territoires [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)  
Il présente de nombreux indicateurs régulièrement actualisés,  
des cartes interactives, et des données téléchargeables.

En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41) et du code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.